



COMMUNIQUE DE PRESSE – Mardi 25 mars 2025

LANCEMENT DU LABEL TABLE REMARQUABLE SAVEURS DE L'AIN®

La marque Saveurs de l'Ain® et Aintourisme lancent leur nouveau label d'excellence **Table Remarquable Saveurs de l'Ain®**, destiné à distinguer les établissements qui subliment le patrimoine culinaire aindinois.

UN LABEL D'EXCELLENCE POUR FAIRE RAYONNER LA GASTRONOMIE LOCALE

S'inspirant des références gastronomiques comme les Étoilés Michelin, les Bib Gourmand et les Tables Michelin, ce label met en lumière les restaurants qui incarnent l'excellence gastronomique et le savoir-faire culinaire de l'Ain, un territoire reconnu pour la richesse et la diversité de ses produits.

Sélectionnées selon des critères rigoureux, ces tables d'exception offriront une expérience authentique, aux saveurs locales.

DES CRITERES RIGOUREUX POUR DES TABLES D'EXCEPTION

L'obtention du label **Table Remarquable Saveurs de l'Ain®** repose sur des engagements forts, garantissant une cuisine ancrée dans le terroir.

✓ **Les labellisés proposeront une carte mettant en avant les produits du territoire :**

- au moins un menu "**Saveurs de l'Ain®**" disponible pendant 9 mois minimum comprenant **une entrée et un plat avec des ingrédients typiquement aindinois** sous signe de qualité (exemples : **Poulet de Bresse AOP, Poulet Fermier de l'Ain IGP Label Rouge**) ou **emblématique de l'Ain** (exemples **quenelle, carpe de Dombes, grenouilles cuisinées façons Dombes, bréchets de volailles...**).
- un dessert intégrant des fruits ou des produits aindinois avec de la **Crème et/ou du Beurre de Bresse AOP**,
- des fromages secs ou frais sous signe de qualité ou aindinois,
- des vins du Bugey (blanc, rouge, pétillant, Cerdon).

Florence BEREZIAT - Attachée de Presse
06 80 10 71 40 - f.bereziat@aintourisme.com
www.ain-tourisme.com



✓ **Les labellisés s'engageront envers les producteurs locaux :**

- En affichant l'**origine de leurs produits** et en mentionnant leurs fournisseurs aindinois sur les menus.
- En privilégiant les **circuits courts et les producteurs du territoire.**

« Ces Tables Remarquables deviendront les ambassadeurs de la gastronomie aindinoise alliant tradition, créativité et excellence, tout en dynamisant l'attractivité touristique de notre territoire », affirme Christophe Feillens, Directeur de Saveurs de l'Ain.

INVITATION A LA SOIREE DE LANCEMENT

Les premiers restaurants distingués par le label **Table Remarquable Saveurs de l'Ain®** seront officiellement révélés lors de la **Faites du Tourisme et de l'Assemblée Générale d'Aintourisme**, le **7 avril prochain**.

Un moment privilégié pour découvrir les établissements labellisés, échanger avec les chefs et déguster quelques spécialités mettant à l'honneur les produits Saveurs de l'Ain®.

Nous avons le plaisir de vous inviter à la **cérémonie de lancement** qui se tiendra :

 **Le lundi 7 avril 2025**

 **À partir de 16h30**

 **Au Parc des Oiseaux – Villars-les-Dombes**

Au programme :

- **16h30 – Assemblée Générale Aintourisme**
- **18h00 – Table ronde « du terroir à l'assiette : comment la gastronomie attire les voyageurs » animée par Odile Mattei, journaliste gastronomique**
- **19h00 – Présentation des labellisés Tables Remarquables**
- **19h30 – Cocktail dînatoire**



SAVEURS DE L'AIN®,

La richesse du patrimoine culinaire et gastronomique de l'Ain est incarnée par Saveurs de l'Ain®, une marque qui rassemble aujourd'hui des professionnels autour des produits et savoir-faire du territoire. Producteurs, métiers de bouche et entreprises artisanales, restaurateurs ou organisateurs, d'événements, tous s'attachent avec passion à l'identité de leur terroir dans une exigence de qualité.

Florence BEREZIAT - Attachée de Presse
06 80 10 71 40 - f.bereziat@aintourisme.com
www.ain-tourisme.com